

Le 4 mars 2013.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 4 mars 2013, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Lise Nolette, Nicole Côté, conseillères
Messieurs Pascal Paquette, Guy Hudon, Jean-Luc Lavigne, conseillers
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Mme France Mc Sween ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

Les élus ayant tous reçu une copie du dernier procès-verbal préalablement à la tenue de la présente, on en dispense la lecture et on passe à son adoption.

Nous avons reçu :	taxes	6 063,44 \$	internet	814,28
	TPS	14 305,88	livre cent.	40,00
	TVQ	16 342,00	reçus charité	17 515,00
	Location	60,00	régie Hameaux/	
	Papeterie	4,60	centre de tri	1 624,00

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter et de payer les factures suivantes, à partir d'une liste préparée par la secrétaire :

Financière Banque Nationale	1 ^{er} vers. remb. emprunt usine	16 122,10 \$
Paie élus municipaux	1 ^{er} versement	5 287,50
Forfait Médéric Desharnais	final entretien cour	517,39
Suspension Victo.	insp. avant licence (2 camions)	418,83
Coop. Victo	garage	952,74
....	caserne	583,08
....	diesel	2 071,69
Société ass. automobile	immatriculation	3 980,28
Aréna Connie Dion	1 inscr. hockey mineur	143,06
Ville de Warwick	2 inscr. piscine	100,00
Chauffage JNF	garage	126,47
Impressions Hébert	papier à lettres + enveloppes	339,18
Johanne Allard	matériel cage escalier c.c.	723,52
Temps d'homme (2 x 76.5h) + matériel divers		1 560,15
Gesterra	calendrier vidange	212,47
MRC Arthabaska	comptes de taxes	954,54
Petite caisse	dîner sécurité publique	16,17
Coop. Ham-Nord	matériel cage escalier	365,58
Charest Auto	réparation camion	569,10
Croteau Electrique	convecteur salle pompier	297,04
RC Novation	amélioration radios internet	1 361,98
Jocelyn Drouin	remplacement chemin d'hiver	45,99
Notaire Marie Fréchette	bail emphytéotique/OTJ	850,00
Régie sanitaire des Hameaux		1 937,17
Les Pompes Garand	services techniques usine	1 011,71
Garage Ben et Louissette Lamontagne	rép. camion	1 233,55
Buropro	clé USB (projet)	17,24
Chargées de projet (2)		410,25
Geneviève Boutin	peinture entretien c.c.	99,73
Christelle Leclerc	décoration c.c.	54,91
Entreprises Alain Turcotte	2 ^e versement	2 218,32

Laboratoires d'analyses S.M.		114,40
Télébec	usine	184,95
Postes Canada	circulaires	27,81
Rogers		59,99
Christiane Leblanc		2 019,60
Mario St-Cyr	loc. équip. février	500,00
....	all. dép.	400,00
....	km	60,30
Noël Côté	all. dép. cell. bureau	290,00
Gilles Leblanc	c.c. fév.	100,00
Bourassa, Maillé Architectes	honoraires au 16 fév.	2 477,71
Buropro	encre + papeterie	212,22
....	bibliothèque	12,27
France Mc Sween	stores c.c.	2 192,92
Sortie pompiers Chesterville (8 hommes x 24h x 18,36\$/h)		440,64
Sortie pompiers (alerte S.Q.) 2 hommes		110,16
Schéma couvertures de risques (2 hommes)		210,00
Visite prévention (2 hommes x 15h x 12,75\$)		382,50
Noël Côté	vérification camion	62,50
....	formation + km + dîner	108,90
Receveur Général Canada		597,28
Gesterra	vidange février	535,95
Bell Mobilité	pagette usine	55,19
Réseau Mobilité Plus		88,94
Sogetel	c.c.	70,51
....	bureau	144,01
....	internet	574,87
Centre de l'Auto	graissage camion incendie	564,20
Projet MADA, cage escalier, temps et matériel		2 824,96
Hydro Québec	éclairage public	171,23
RC Novation	internet	321,93
Christelle Leclerc	poteaux	93,39
Nicole Côté	km Asbestos	31,50
Chem Action	retour sonde ph	60,09
	Total	<u>60 682,66 \$</u>

+ salaires des employés : 2 848,62 \$

01-03-13 RÉPARATION GARAGE CENTRE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'engagement de deux hommes et à l'achat de matériaux pour la réparation du garage du centre communautaire dès que la température le permet, au montant budgété de 10 000 \$.

02-03-13 AUGMENTATION DU COÛT DES STORES

Il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajouter un montant de 232 \$ au prix soumis pour les stores dans la véranda du centre communautaire, dépendant du modèle choisi.

03-03-13 TRAVAUX BUDGET MADA

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer à même le budget d'engagement de la municipalité au projet MADA, les travaux de réaménagement de la cage d'escalier, au coût de 2 824,96 \$, tel que soumis par les chargées de projet. D'autres coûts s'ajouteront pour terminer les différentes installations à venir pour terminer ce projet.

04-03-13 LETTRE DE GARANTIE POUR LA COOP

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que par la présente résolution, la municipalité de Notre-Dame-de-Ham, à la demande de la compagnie Pétro T, donne une lettre de garantie d'un montant de 27 000 \$ pour 1 an à ladite compagnie, afin de garantir le paiement d'un montant non payé en produits pétroliers, advenant la difficulté de payer de la Coop de Solidarité de Notre-Dame-de-Ham.

05-03-13 EMPRUNT TEMPORAIRE À LA CAISSE

Attendu que nous avons plusieurs projets en cours et à venir ;

Attendu les dépenses à venir pour terminer notre projet au PIQM-MADA d'ici septembre 2013 ;

Attendu notre inscription au programme de la taxe d'accise sur l'essence TECQ, pour des travaux sur l'aqueduc et la voirie sur la rue Principale et de l'Église ;

Attendu la participation de la municipalité à l'amélioration de la patinoire municipale, dans le cadre du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique ;

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham désire faire un emprunt temporaire pouvant se totaliser jusqu'à de 228 000 \$ à la Caisse Desjardins des Bois-Francs, sous la signature de Mme France Mc Sween et Mme Christiane Leblanc, respectivement maire et directrice générale et secrétaire trésorière de la municipalité ; on fera cet emprunt au besoin, dépendant de l'avancement des travaux que nous ferons en 2013 et des modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre des différents programme d'aide.

06-03-13 SIGNATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de signer le contrat de travail de la directrice générale pour 2013, suivant les discussions préalables.

07-03-13 FORMATION OUTLOOK

Suite à quelques événements qui sont arrivés en février, la MRC nous propose une formation Outlook, pour tous les utilisateurs de courrier électronique. Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription et le déplacement de la directrice générale à cette formation à Victoriaville, au coût de 210 \$, au mois de mai.

Nous avons reçu en date du 21 février, la confirmation de CAUCA, pour l'entraide du service incendie de la Régie des 3 Monts, pour le rang 10, à la limite de Notre-Dame-de-Ham et de Ham-Nord. Nous avons informé la régie par courriel.

Projet Chasse centricoise, rencontre 11 mars au centre communautaire de Notre-Dame-de-Ham, avec les municipalités environnantes.

Mise en place pour le réseau prévention suicide : formation de sentinelles, M. Hudon serait intéressé, en parler aussi à Geneviève Dugas qui a étudié dans ce domaine.

Nous ne participerons pas aux Cuisines collectives des Bois-Francs pour l'instant.

Nous ne participerons pas au Carrefour Jeunesse Emploi pour 2013.

Rencontre annuelle des directeurs généraux de la MRC chez Gesterra, le 13 mars, pour partager les réalisations 2012 et présenter l'année 2013. Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la directrice générale puisse s'y rendre.

08-03-13 INSTALLATION D'UNE BORNE SÈCHE

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers de débiter les interventions nécessaires à l'installation d'une borne sèche dans le rang 2 nord, chez M. Michel Legault.

09-03-13 ENGAGEMENT D'UNE PERSONNE RESSOURCE

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager M. Pierre Ramsay de Sts-Martyrs-Canadiens comme employé de la municipalité, afin de monter le dossier pour la borne sèche, demander les autorisations nécessaires (CPTAQ, environnement, etc). au coût de 15 \$ de l'heure.

Pour la servitude avec M. Legault, on attend de savoir si le projet peut être réalisé.

10-03-13 PROTOCOLE D'ENTENTE PIQM-MADA

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la signature du protocole d'entente avec le MAMROT, relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 2.5 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (dossier numéro 556348), et d'autoriser Mme France Mc Sween, maire, à signer ledit protocole d'entente.

11-03-13 PROGRAMMATION TRAVAUX TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents ce qui suit :

Attendu que :

- la municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013*;
- la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

Il est résolu que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à **28 \$** par habitant par année, soit un total de **112 \$** par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;

.. la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Nous avons un dépôt de document de Mme Sylvie Côté, concernant le passage des VTT dans la municipalité. Mme Mc Sween informe l'assemblée que nous ferons une assemblée publique sur ce sujet quand nous aurons reçu tous les documents de part et d'autres, incluant un nouveau tracé ; cette rencontre sera structurée, et pour les gens de la municipalité en priorité.

Journée régionale de la ruralité le samedi 6 avril à St-Louis de Blandford, Mme Mc Sween et Mme Allard devraient s'y rendre.

Amendement au règlement d'urbanisme, retour à l'ajournement parce qu'il manque des informations de M. Métivier, urbaniste.

12-03-13 VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ

Villes et villages en santé, visite dans la municipalité les 19 et 20 septembre prochain. Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer un montant de 35 \$ pour devenir membre.

Demande de la Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska, pour un projet d'envergure de la construction d'un nouveau bâtiment qui abritera l'urgence et les soins intensifs. On en a parlé à l'assemblée des maires également, on aura une répartition sur la quote-part de la MRC en 2014 si le projet est accepté.

Mme Allard demandera un prix pour une machine à vapeur pour nettoyer le plancher du centre communautaire.

13-03-13 FRÉQUENCE RADIOS SERVICE INCENDIE

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner les codes de fréquence radios pour le service incendie à la municipalité de Tingwick, dans le cadre de l'entraide.

Produit pour traiter le manganèse dans l'eau potable : on a un produit proposé, mais on va faire d'autres vérifications, retour en avril.

S'il y a des personnes intéressées, il y a une célébration à l'église d'Ham-Nord pour le jeudi saint, à 19h30.

Rencontre sur l'immigration, on verra plus tard.

Chiens mauvais : se renseigner auprès de la SPAA dont on fait partie.

Remerciements pour les journées de la persévérance scolaire.

Avis public d'entrée en vigueur du code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la régie intermunicipale sanitaire des Hameaux.

Répartition des parrains de la S.Q. désignés par municipalité : pour ici, Agent David Moreau.

14-03-13 FESTIVAL WESTERN

Demande de Christian Lemieux pour un festival western les 1-2-3-4 août 2013 : il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité prête les équipements tels la tente, les tables, le terrain, les parkings, mais on ne donne pas de commandite. Il devra s'occuper des assurances également et de remettre le terrain en bon état à la fin des activités. Divers artistes en prestation et ça se termine le dimanche à 16h30.

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M. Guy Hudon pro-maire pour les mois de mars et avril.

Prochaine assemblée ordinaire du conseil, **mardi** 2 avril 2013.

Le maire par la signature du présent document est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

France Mc Sween, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée est ajournée au mardi 5 mars, 18 h 30.

L'assemblée se termine à 20 h 45.

Accepter sur proposition de Mme Johanne Allard
Seconder par Mme Lise Nolette

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1
Directrice générale et sec. très.

